

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2012-2015

« SE NOURRIR, AGIR ET SE DÉVELOPPER » (NAD)

Action partenariale en sécurité alimentaire

1- DÉFINITION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire c'est :

« L'accès en tout temps et en toute dignité à un approvisionnement suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable du point de vue social et culturel, un pouvoir d'achat adéquat et l'accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet de faire des choix alimentaires éclairés ».

Définition de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec ; adoptée par les membres de la table en sécurité alimentaire de Trois-Rivières en 2006.

2- HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DE L'ACTION PARTENARIALE « SE NOURRIR, AGIR ET SE DÉVELOPPER » (NAD)

Ce projet a été développé sur le territoire de Trois-Rivières en 2008 et est l'aboutissement d'une démarche partenariale issue de la Table de concertation en sécurité alimentaire de Trois-Rivières et la Table de concertation Adélarde Dugré-Jean Nicolet. Les intervenants des différents organismes communautaires et le CSSS de Trois-Rivières, sensibilisés par Moisson Mauricie/Centre-du-Québec, constatent des difficultés importantes dans le processus de distribution¹ des denrées alimentaires et dans l'accès à la sécurité alimentaire pour tous et toutes. Ces difficultés vont de la rupture de services au non-respect des règles d'équité, au manque de soutien et d'encadrement des bénévoles qui effectuent la distribution alimentaire, à l'épuisement de ces derniers dans certains quartiers et à l'absence de services dans certaines communautés, faute de ressources humaines disponibles. De plus, les intervenants constatent la faiblesse des liens entre ce service essentiel de proximité et l'ensemble des actions communautaires déployées dans les différents milieux. Une grande rencontre organisée à l'hiver 2008 à la Maison de la Madone avec tous les organismes et les petits groupes de distribution alimentaire confirme le besoin d'une ressource en organisation communautaire pour supporter et mieux organiser les actions reliées à l'aide alimentaire. Le projet prend alors son envol grâce au financement du Centre local d'emploi de Trois-Rivières, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières, la Ville de Trois-Rivières et Centraide Mauricie.

¹ Définition de distribution alimentaire : de façon générale, il s'agit d'un service, soutenu par une équipe de bénévoles, s'adressant aux personnes à faible revenu qui consiste à distribuer des denrées périssables et non périssables

L'action partenariale « Se nourrir, agir et se développer » propose donc aux organismes de distribution alimentaire un accompagnement afin de mieux répondre aux besoins des bénévoles et des utilisateurs, et permettre ainsi aux milieux d'améliorer les actions reliées à l'aide alimentaire et de favoriser l'autonomie alimentaire des individus et des communautés. De plus, l'intervention se déploie en travaillant directement avec les personnes concernées et en misant sur leur potentiel pour trouver des solutions et faire en sorte que les lieux de distributions alimentaires puissent devenir de véritables milieux de vie qui servent de tremplin vers l'autonomie alimentaire. Pour ce faire, en plus de l'accompagnement offert par l'organisatrice communautaire, des outils ont été élaborés et regroupés dans une trousse « Le Pacte-Sac alimentaire » qui comprend entre autres un guide de la distribution alimentaire et un logiciel de distribution équitable.

Les actions, les outils et les succès du projet trifluvien sont présentés à plusieurs reprises dans des activités du Consortium en développement social de la Mauricie. Des groupes accrédités à Moisson dans les différents territoires vivent aussi des réalités difficiles dans leurs milieux et sont sensibilisés au projet. Le comité régional en sécurité alimentaire du Consortium en développement social s'y intéresse et appuie son développement partout sur le territoire de la Mauricie, et ce, en tenant compte de la réalité de chaque milieu et des expertises développées. Soutenu par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec et la CRÉ de la Mauricie, le comité-conseil responsable de la gestion du projet à Trois-Rivières prend la décision de régionaliser « Se nourrir, agir et se développer ». Un comité de gestion régional est alors constitué. Emploi-Québec Mauricie se joint au comité et Moisson Mauricie/Centre-du-Québec devient mandataire de l'action partenariale NAD.

Les activités de déploiement ont débuté en 2011 par différentes actions faites à Shawinigan, St-Narcisse, St-Paulin et St-Alexis-des-Monts. L'année 2011 fut une période intense d'organisation, d'intervention, de discussion et de mise en commun des diverses expertises pour en venir à un projet original, structurant et régional. De 2009 à maintenant, l'organisatrice communautaire a travaillé avec 18 distributions sur 34 en Mauricie et au Centre-du-Québec. Cette action partenariale en sécurité alimentaire et lutte à la pauvreté est de plus en plus reconnue comme une pratique gagnante sur le terrain. L'Action partenariale Se nourrir, agir et se développer a reçu, en octobre 2012, une mention d'honneur dans la catégorie Impact sur la communauté des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.

3- COORDINATION ET GESTION DE L'ACTION PARTENARIALE

Mandat du comité de gestion :

Assurer le suivi, évaluer le travail et les plans d'actions, collaborer à la promotion et à la recherche de financement et donner les orientations nécessaires à la consolidation et au développement régional. La coordination de l'action partenariale NAD est partagée entre les membres du comité de gestion. Cette coordination comprend trois niveaux :

Niveau stratégique

- Planification stratégique
- Élaboration d'une stratégie de régionalisation

- Élaboration, mise en œuvre, suivi et bilan du plan d'action
- Auto-évaluation de la gestion

Niveau financier

- Stratégie de financement
- Suivi financier
- Reddition de compte

Niveau opérationnel

- Embauche et évaluation des ressources humaines
- Élaboration et suivi du plan d'action opérationnel
- Bilan des actions terrain

Membres :

Le comité de gestion NAD inclue les partenaires financiers, les partenaires dans la gestion et l'intervenant terrain.

- ❖ Agence de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
- ❖ Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières qui représente le comité régional en sécurité alimentaire
- ❖ Consortium en développement social de la Mauricie
- ❖ Emploi Québec Mauricie
- ❖ Moisson Mauricie / Centre-du-Québec

Rôle du mandataire :

- Coordonner conjointement l'action partenariale avec le comité de gestion;
- Assurer de la gestion budgétaire de l'action partenariale;
- Accompagner et superviser les ressources humaines;
- Assurer les liens entre les distributions alimentaires, l'organisateur communautaire et le comité de gestion
- Assurer le suivi et bilan du plan d'action (orientation 1), en collaboration avec l'organisateur communautaire;

Rôle de l'organisateur communautaire:

- Élaborer, mettre en œuvre et faire le suivi et le bilan du plan d'action opérationnel (voir description de tâches de l'organisateur communautaire);
- Participer au suivi et au bilan de l'orientation 1 du plan d'action du comité de gestion.

Rôle du Comité régional en sécurité alimentaire du Consortium en développement social de la Mauricie (CRSA):

- Agit à titre de comité consultatif pour orienter les actions de NAD dans les territoires, via les modalités suivantes :
 - i. Point statutaire d'information sur NAD aux rencontres du CRSA

- ii. Point de discussion aux rencontres du CRSA pour aborder des enjeux régionaux liés à la consolidation ou au développement de NAD, au besoin.
- iii. Invitation des partenaires du CRSA concernés par des enjeux territoriaux à une rencontre du comité de gestion, au besoin.

4- MISSION DE L'ACTION PARTENARIALE

Favoriser l'existence de milieux de vie par et pour les personnes qui utilisent la distribution alimentaire afin qu'elles aient accès à des aliments sains dans un contexte respectueux et équitable et développer l'empowerment des personnes et des communautés dans une approche partenariale mobilisatrice.

5- ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Dans une perspective d'action sociale et communautaire :

Orientation 1 : Établir une stratégie de régionalisation en Mauricie.

- 1.1 Réaliser et mettre à jour un portrait d'ensemble des groupes et organismes pouvant bénéficier des services de NAD.
- 1.2 Établir des critères pour déterminer les priorités régionales et les priorités par territoire.
- 1.3 Développer et consolider les liens avec les partenaires territoriaux.
- 1.4 Consolider l'implication des partenaires dans la gestion régionale.

Orientation 2 : Soutenir les organismes de distribution alimentaire de la Mauricie à travers un continuum d'actions communautaires (mise en action des valeurs², accompagnement des milieux, création de milieux de vie et développement de l'empowerment des personnes et des communautés).

- 1.1 Assurer une 1^{er} visite suite à un premier contact.
- 1.2 Identifier les besoins et faire le diagnostic.
- 1.3 Proposer des pistes d'actions.
- 1.4 Apporter un appui selon les besoins.
- 1.5 Offrir des outils et de la formation selon les besoins.
- 1.6 Évaluer les actions réalisées par NAD et les retombées dans les milieux.

Orientation 3 : Assurer la pérennité de NAD.

- 3.1 Réaliser le projet d'évaluation de NAD.
- 3.2 Faire connaître NAD et ses impacts reliés à la sécurité alimentaire, à la lutte à la pauvreté et au développement des communautés.
- 3.3 Élaborer un plan de financement pour assurer la pérennité de NAD après le FQIS.
- 3.4 Élaborer une planification stratégique 2015-2018.

² La Transparence, le Respect, l'Équité et la Solidarité sont les valeurs de la distribution alimentaire, qui ont été mises en place avec les organismes accrédités à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec.